



75^e Fête du peuple jurassien

PARTIE OFFICIELLE

Delémont, 11 septembre 2022

Discours de Jonathan Gosteli, Animateur principal du Groupe Bélier

Chères amies jurassiennes, chers amis jurassiens,

Le mois d'aout, avec la Fête nationale suisse, est le mois des lampions, et 2022 n'aura pas dérogé à la règle. En effet, une petite lumière, en la personne de Steve Léchet, a cru bon nous éclairer de tout son génie en déposant sur le bureau de sa bonne amie, la préfète du Jura berné, un recours à l'encontre de la votation historique du 28 mars 2021.

Soutenue par une poignée d'acolytes, qui ont choisi de rester dans l'ombre, il prétend que le Gouvernement jurassien n'a pas honoré sa promesse d'octroyer à l'hôpital de Moutier les mêmes missions que le canton de Berne lui affecte.

Il affirme ainsi que la population prévôtoise a été mal informée en vue du scrutin de 2021, ce qui justifie son annulation comme ce fut le cas pour la votation fédérale de février 2016 intitulée « Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage. »

Mais ce recours est-il aussi légitime que ses auteurs veulent le faire croire ?

Le Gouvernement jurassien s'est en effet engagé à conserver la liste hospitalière de l'hôpital de Moutier, une fois que la cité prévôtoise aura intégré la République et Canton du Jura.

La liste au cœur du recours de M. Léchet n'est donc aucunement concernée par les engagements pris par nos ministres. Ce simple fait, sans compter que la liste en question n'a encore à l'heure actuelle rien d'officiel, démontre de façon indéniable la vacuité des gesticulations de ce pas si lumineux personnage.

À moins qu'il ne s'agisse là d'une tactique pour que ses amis probernois de Moutier puissent se représenter aux imminentes élections des autorités prévôtoises sans devoir admettre qu'ils ont commis une erreur en démissionnant de leurs fonctions respectives.

Plus récemment, une rumeur des plus invraisemblables a traversé notre région plus rapidement que l'éclair. Elle voulait que nos ministres aient, à l'occasion de la réception officielle du Chant du Gros, invité M. Pierre Alain Schnegg en son titre de ministre bernois.

Après vérification par nos soins, il s'est révélé que malheureusement cette information était belle et bien véridique. Répondant aux très nombreuses sollicitations reçues et nous demandant de réagir, une délégation du Groupe Bélier s'est rendue au Noirmont pour exprimer son profond désaccord avec cette initiative.

Fidèle à notre façon d'agir, elle l'a fait par la distribution de tracts accueillant les festivaliers à l'apéritif de mariage de Pierre Alain Schnegg et de Jacques Gerber, apparemment à l'origine de cette histoire.

Nous ne sommes absolument pas contre le fait que notre gouvernement fasse la promotion de notre canton, de ses événements et de sa culture au-delà de ses frontières, bien au contraire, nous l'encourageons à continuer dans ce sens et le remercions pour sa contribution à l'essor que le Jura-Nord connaît dans tous les domaines, depuis qu'il a accédé à l'indépendance. Néanmoins, inviter un ministre bernois dans ce cadre, dans le contexte actuel et en particulier M. Schnegg est hautement problématique.

Premièrement, M. Schnegg a participé dans le camp probernois plus qu'activement à la campagne précédant la votation de 2017. Ce faisant, il n'a pas hésité à mentir sur ce que les Prévôtois rapportent au canton de Berne par leurs impôts ; on ne peut décemment pas croire que l'Ours gère si mal ses finances qu'il puisse se tromper inconsciemment de quelques dix millions.

Je me permets aussi de rappeler ses mots datant du 18 juin 2017 : « À partir de maintenant, pour Moutier, c'est pas de cadeaux ! »

Par ces faits et bien d'autres encore, il a clairement démontré faire partie de ceux que la Rauracienne qualifie d'ennemis de notre indépendance.

Son invitation constitue ainsi une injure faite à toutes les personnes qui se sont investies d'une manière ou d'une autre pour que la ville de Moutier obtienne sa liberté et à toutes celles qui se battent encore pour la leur.

Deuxièmement, nous sommes en pleine période de négociations autour du transfert de Moutier, les intérêts respectifs des cantons du Jura et de Berne sont diamétralement opposés.

Dans ce contexte, le peuple jurassien attend de son gouvernement qu'il limite ses relations avec les autorités bernoises au strict cadre politique.

On ne peut pas partager avec les mêmes personnes la table des négociations la journée et le soir celle de l'apéro !

Un jour viendra le temps de la réconciliation complète entre la République et Canton du Jura et le Canton de Berne, entre le peuple jurassien et le peuple bernois. Mais ce jour n'est pas encore arrivé et devra attendre que plus un seul Jurassien du Nord comme du Sud ne soit en désaccord avec le tracé de la frontière qui sépare les deux cantons.

D'ici là :

Vive le Jura libre et uni de Boncourt à la Neuveville !

Delémont, le 11 septembre 2022

Jonathan Gosteli